

Revue de presse 2023-2024



N°51

04 mars au 18 mars 2024

Rédacteurs : Carla Crambert, Amzina Daoussa Deby, Emilie Krezdorn, Josué Nuss-Schildknecht, Yaëlle Rouault, Sephora Zidoud

Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse. Les articles sont développés dans les pages suivantes.

Les titres de la presse

International

-  1. RDC : les Casques bleus de l'ONU ont entamé leur retrait progressif du Sud-Kivu
-  2. Niger : la junte au pouvoir rompt la coopération militaire avec les États-Unis
-  3. Vladimir Poutine : « D'un point de vue militaro-technique, nous sommes évidemment prêts » à une guerre nucléaire
-  4. Haïti: évacuations hélicoptérées d'une partie du personnel de l'ambassade US

Armement

-  5. La France est devenue le second pays exportateur d'armes au monde, devant la Russie
-  6. Londres confirme la commande de 14 hélicoptères CH-47 Chinook ER pour 2,34 milliards d'euros

Technologie

-  7. M. Lecornu annonce la création d'une Agence ministérielle française de l'intelligence artificielle de Défense
-  8. La DGA a notifié des accords-cadres auprès de cinq sociétés pour le développement d'ordinateurs quantiques universels

Défense

-  9. Le Sénat fait une nouvelle tentative pour orienter une partie de l'épargne du Livret A vers l'industrie de la défense

1. RDC : les Casques bleus de l'ONU ont entamé leur retrait progressif du Sud-Kivu

Le retrait progressif des Casques Bleus de l'ONU du Sud-Kivu en République démocratique du Congo marque un tournant majeur après 25 ans de présence. Malgré les inquiétudes concernant l'escalade de la violence dans la région, la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo) a commencé ce processus, avec la remise officielle de sa première emprise au gouvernement congolais lors d'une cérémonie à la base de Kamanyola. Cette base, occupée par des Casques bleus pakistanais, est l'une des nombreuses installations que la MONUSCO transfère aux autorités locales dans le cadre de son plan de retrait.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a acté ce retrait en décembre, malgré les défis sécuritaires persistants dans l'est de la RDC. La MONUSCO est présente dans les provinces les plus troublées de la région, notamment le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et l'Ituri. Son retrait, prévu en trois phases, vise à être « ordonné, responsable et durable », selon les déclarations officielles de l'ONU et du gouvernement congolais. La Représentante spéciale du Secrétaire général et cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, a souligné l'importance de ce retrait tout en mettant en avant la coopération entre l'ONU et les autorités congolaises pour assurer une transition en douceur. Les discussions entre les deux parties visent à faire du désengagement du Sud-Kivu un modèle pour les futures transitions dans d'autres provinces.

Malgré le départ des Casques Bleus, l'ONU continuera à soutenir la RDC, notamment à travers ses agences humanitaires. Le retrait des forces de maintien de la paix marque une nouvelle phase dans la relation entre l'ONU et la RDC, alors que le pays assume une plus grande responsabilité en matière de sécurité et de protection des civils.

2. Niger : la junte au pouvoir rompt la coopération militaire avec les États-Unis

Le porte-parole de la junte militaire au pouvoir au Niger, le colonel Amadou Abdramane, a annoncé samedi 16 mars 2024 avoir mis fin à un accord militaire passé en 2012 autorisant la présence des membres du personnel militaire et civil du département américain de la Défense sur son territoire, après une visite de responsables de la diplomatie militaire américaine la semaine dernière. Dans le cadre de la lutte antidjihadiste, les États-Unis disposent au Niger d'une base de drones dans le nord du pays et de près de 1100 soldats. « La présence américaine sur le territoire de la République du Niger est illégale (...) [elle] viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques » a annoncé le porte-parole dans une adresse télévisée. Pour rappel, le régime de Niamey avait renversé le président élu Mohamed Bazoum le 26 juillet 2023 et avait, à l'image du Mali et du Burkina Faso, quitté la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) après sanctions.

3. Vladimir Poutine : « D'un point de vue militaro-technique, nous sommes évidemment prêts » à une guerre nucléaire

Le mercredi 13 mars 2023, Vladimir Poutine a déclaré à l'agence de presse RIA et à la chaîne de télévision Rossia 1 être prêt d'un point de vue militaro-technique à une guerre nucléaire. Le président russe a cependant démenti avoir songé ou prévu d'utiliser les armes nucléaires russes sur l'Ukraine, puisque celles-ci ne pourraient être utilisées qu'en cas où l'existence de la Russie est menacée ou dans le cas d'une atteinte à leur souveraineté et indépendance. Vladimir Poutine a tout de même précisé que l'arme nucléaire russe était plus avancée que celle des États-Unis. Lors de la même prise de parole, le président russe a déclaré prévoir le déploiement de soldats à la frontière finlandaise.

4. Haïti: évacuations hélicoptérées d'une partie du personnel de l'ambassade US

La situation en Haïti reste précaire, marquée par une escalade de la violence. Les États-Unis ont évacué une partie de leur personnel de l'ambassade à Port-au-Prince, en raison des violences gangster. Les bandes criminelles, contrôlant une grande partie de la capitale et des routes principales, ont ciblé les institutions publiques. Le Premier ministre Ariel Henry, confronté à la pression des gangs, aurait fui à Porto Rico. Cette crise intervient dans un contexte politique déjà tendu, avec un pays sans président ni parlement depuis 2016, et aucune élection depuis lors.

Parallèlement, l'envoi d'une force internationale en Haïti, prévu après une demande du gouvernement haïtien, connaît des difficultés. Initialement, le Kenya avait prévu d'envoyer 1 000 policiers dans le cadre d'une mission multinationale de 2 500 hommes. Cependant, la démission du Premier ministre Ariel Henry a conduit le Kenya à suspendre sa participation, estimant qu'une administration politique stable était nécessaire pour soutenir une telle mission.

La méfiance envers une intervention internationale en Haïti est profonde, rappelant des précédents malheureux d'interventions étrangères dans le pays. L'histoire des Casques bleus en Haïti est entachée de scandales, notamment d'abus sexuels et de propagation du choléra. Cette méfiance, combinée à l'incertitude politique et à la montée de la violence des gangs, rend l'envoi d'une force internationale encore plus délicat.

Malgré les assurances des États-Unis sur la formation prochaine d'un conseil présidentiel de transition, la situation reste volatile. L'aéroport de Port-au-Prince est fermé, tandis que l'ONU envisage un « pont aérien » pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. La crise en Haïti demeure un défi majeur, avec des implications régionales et internationales.

5. La France est devenue le second pays exportateur d'armes au monde, devant la Russie

Dans sa dernière étude sur le marché mondial de l'armement, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) relève que les « exportations d'armes de la France ont augmenté de 47 % entre 2014-18 et 2019-23, ce qui en fait, pour la première fois, le deuxième plus grand exportateurs d'armes au monde, juste devant la Russie », laquelle a vu les siennes chuter de 53 %.

Les livraisons de chasseurs-bombardiers Rafale à l'Inde, au Qatar et à l'Égypte ont grandement favorisé cette performance française et il y a tout lieu de penser que cette tendance s'affermira dans les prochaines années avec de nouvelles commandes de Rafale (Émirats arabes unis, Indonésie, Grèce, Croatie). A cela s'ajoute également des achats de Frégates de défense et d'intervention (FDI) par Athènes, des contrats concernant le CAESAr (Camion équipé d'un système d'artillerie) ou bien encore le programme SCORPION (avec la Belgique). En outre, d'autres ventes potentielles, importantes, sont sur le point de se concrétiser, notamment en Inde, qui a l'intention de se procurer 26 Rafale Marine et trois sous-marins Scorpène supplémentaires.

Quant à la Russie, la baisse de ses exportations d'armes s'est accélérée au cours des cinq dernières années, fournissant 31 États en armes majeures en 2019 et seuls 12 en 2023. Si la guerre en Ukraine constitue l'un des facteurs de cette baisse, cette tendance a toutefois commencé à s'affirmer avant le début du conflit. L'industrie russe fait notamment face à une réduction, parfois drastique, des importations de ses clients « traditionnels » tel l'Algérie (-77 %). Enfin, les pressions exercées par les États-Unis avec la loi CAATSA, laquelle vise à dissuader certains pays à se procurer des équipements militaires russes, ont aussi certainement joué.

6. Londres confirme la commande de 14 hélicoptères CH-47 Chinook ER pour 2,34 milliards d'euros

L'achat de 14 nouveaux hélicoptères de transport lourd (HTL) H-47 Chinook ER par la Royal Air Force (RAF) avait pour la première fois été évoqué en octobre 2018 dans un avis rendu par la Defense Security Cooperation Agency (DSCA) chargée des exportations d'équipements militaires américains. Actuellement, la Royal Air Force dispose d'une cinquantaine de CH-47 Chinook. Ce dernier est une variante du MH-47G Block utilisé par les forces spéciales américaines. Il peut voler à une vitesse maximale de 300 km/h, transporter 55 personnes et peut être ravitaillé en vol. Cette « vente potentielle » comprenait à l'origine 16 H-47 Chinook ER et s'élevait à un montant d'environ 3,5 milliards de dollars.

Il fallut ensuite attendre 3 ans pour que la revue stratégique de défense publiée par Londres confirme l'acquisition de 14 hélicoptères en mars 2021. Toutefois, les discussions autour des accords de livraison pour un montant d'environ 2 milliards de dollars ont été retardées par une forte inflation post-Covid ainsi qu'un taux de change défavorable entre la livre sterling et le dollar. Le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, laissa même entendre qu'il était prêt à abandonner le programme « Chinook Capability Sustainment Program ».

Armement (2/2)

C'est donc finalement 6 ans après les débuts des négociations, le 14 mars 2024, que le successeur de Ben Wallace, Grant Shapps, a confirmé l'achat des 14 H-47 Chinook ER pour 2 milliards de livres sterling soit l'équivalent de 2,34 milliards d'euros. Grant Shapps a d'ailleurs déclaré que « Grâce à des négociations fructueuses [...], le Royaume-Uni a réduit les coûts du programme de plus de 300 millions de livres sterling, garantissant ainsi un bon rapport qualité-prix tout en fournissant à nos forces armées un équipement de pointe ». Il est prévu que les entreprises britanniques produisent des composants essentiels à la fabrication et maintenance des hélicoptères, de sorte à assurer leurs livraisons dès 2027 pour se terminer deux ans plus tard.

7. M. Lecornu annonce la création d'une Agence ministérielle française de l'intelligence artificielle de Défense

Puisque la loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit de moderniser les armées, le ministre des Armées Sébastien Lecornu a, dans cette lignée, annoncé le 8 mars 2024 la création en juillet de l'Agence ministérielle pour l'IA de défense (AMIAD).

Devenir « Numéro un en Europe sur l'intelligence artificielle » ou encore « top trois mondial », telle est l'aspiration du ministre qui entend tout d'abord acquérir un supercalculateur classifié, « le plus grand d'Europe ». Cet investissement découle de la nécessité de s'adapter aux enjeux actuels notamment en permettant le traitement souverain des données secret-défense françaises. D'une part, les armées profiteront d'une IA effective incluse dans les systèmes d'armes, mais les industries de défense auront d'autre part l'obligation d'en faire un usage limité.

C'est pourquoi, sous tutelle directe du ministère des Armées, l'industrie de défense bénéficiera de 300 millions d'euros par an et de près de 300 techniciens, ingénieurs, et chercheurs. Ce pôle recherche prendra place à Palaiseau sur le site de l'École Polytechnique tandis que celui concernant la technique sera installé à Bruz, sur le site de la Direction générale de l'armement (DGA).

8. La DGA a notifié des accords-cadres auprès de cinq sociétés pour le développement d'ordinateurs quantiques universels

La Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé le 5 mars 2024 la signature d'accords-cadres avec cinq entreprises - Alice & Bob, C12, Pasqal, Quandela et Quobly - pour développer des ordinateurs quantiques universels. Cet investissement, d'un montant maximum de 500 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du programme PROQCIMA, lancé en collaboration avec le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et piloté par l'Agence du numérique de défense (AND), rattachée à la DGA.

L'objectif de ce projet est de fournir à la France deux prototypes d'ordinateurs quantiques universels avec 128 qubits logiques d'ici 2032. Cette initiative concrétise la stratégie nationale quantique lancée il y a trois ans pour garantir la souveraineté technologique du pays. Les applications potentielles dans le domaine de la défense, telles que la cryptographie et les communications sécurisées, sont cruciales pour les forces armées.

Les cinq entreprises partenaires ont été sélectionnées pour leurs compétences dans le domaine de la recherche et de l'innovation technologique. Le programme PROQCIMA s'étalera sur une durée d'au moins 10 ans, avec des étapes de compétition en trois phases : preuve de concept, maturation et industrialisation. Seuls les trois projets les plus performants seront poursuivis après quatre ans, tandis que seuls deux seront retenus après huit ans pour le développement de produits industriels utilisables à grande échelle.

Chaque entreprise participante apporte des compétences spécifiques, de la correction d'erreurs quantiques aux processeurs utilisant des nanotubes de carbone. Ce partenariat entre l'État et le secteur privé illustre l'engagement de la France à rester à la pointe de l'innovation technologique, tout en garantissant sa sécurité et sa souveraineté dans le domaine des technologies quantiques.

9. Le Sénat fait une nouvelle tentative pour orienter une partie de l'épargne du Livret A vers l'industrie de la défense

Dans un contexte où les entreprises françaises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) rencontrent des difficultés à obtenir des financements en raison d'une application stricte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le Sénat français fait une nouvelle tentative pour canaliser une partie de l'épargne du Livret A vers ce secteur stratégique. Malgré les échecs précédents, une proposition de loi est actuellement débattue au Sénat, visant à affecter une partie des ressources collectées au titre du Livret A et du Livret de développement durable et solidaire aux entreprises de la BITD.

Cette proposition de loi fait suite à plusieurs tentatives infructueuses, notamment l'échec d'un amendement créant un « livret d'épargne souveraineté ». Bien que cette mesure ait été rejetée par le Conseil constitutionnel, l'idée d'orienter une partie de l'épargne vers la BITD persiste, reflétant les préoccupations sur la sécurité nationale et l'autonomie industrielle.

Les débats autour de cette proposition de loi mettent en lumière les enjeux liés à la conformité excessive aux critères ESG dans le financement de l'industrie de défense. Les partisans de la mesure soulignent la nécessité de soutenir la BITD pour garantir la sécurité du pays, tandis que les opposants craignent les répercussions sur d'autres secteurs, notamment le logement social.

Bien que la proposition de loi ait été approuvée par plusieurs commissions parlementaires, notamment celles des Affaires étrangères et de la Défense, son adoption finale reste incertaine. Néanmoins, ce débat souligne l'importance stratégique de l'industrie de défense et les efforts du gouvernement pour garantir son financement dans un contexte économique et financier complexe.